Nations Unies DP/DCP/MKD/5

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
27 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour la République de Macédoine du Nord (2026-2030)

Table des matières

Page

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2

II. Priorités du programme et partenariats 6

III. Administration du programme et gestion des risques 10

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme 11

Annexe

A. Cadre de résultats et d'allocation des ressources 12

25-10633 (F) 110725 220725

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. La République de Macédoine du Nord est un pays enclavé à revenu intermédiaire (tranche supérieure) qui compte une population de 1,8 million d'habitants[1] et dont l'indice de développement humain est élevé (IDH 2022 : 0,765)[2]. Le pays est devenu candidat à l'adhésion à l'Union européenne en 2005. Le processus de sélection en vue de l'adhésion à l'Union européenne a débuté en 2022 et s'est achevé en 2023.

2. La croissance économique moyenne devrait atteindre 2,7 % entre 2025 et 2026, malgré une faible productivité de la main-d'œuvre, associée à des prix relativement élevés de l'énergie importée[3]. Les sources d'énergie à faible émission de carbone représentaient un peu moins de 19 % de la production d'énergie primaire en 2022[4] et 46,27 % de la production totale d'électricité domestique[5]. Cette situation contribue également à des niveaux élevés de pollution de l'air et de l'eau.

3. Les taux de pauvreté devraient diminuer lentement, de 1,2 %, à moyen terme[6], bien que le coefficient de Gini reste relativement élevé (31,4)[7, 8]. En 2024, le taux d'emploi a augmenté pour atteindre 45,6 %, tandis que le taux de chômage a légèrement baissé et s'est établi à 12,5 %. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) reste élevé (26,9 %)[9]. Les femmes ont moins accès aux perspectives économiques et aux avoirs productifs, leur participation à la vie publique reste limitée et elles souffrent de la violence fondée sur le genre[10] et de pratiques néfastes. Certains groupes vulnérables, notamment la communauté rom, sont victimes de discrimination dans l'exercice de leurs libertés fondamentales et de leurs droits à l'éducation et à la santé[11]. Le PNUD travaillera avec les populations vulnérables, notamment les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), les bénéficiaires de l'aide sociale minimale, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les femmes et filles défavorisées[12].

4. Depuis le recensement de 2002, la population a diminué de 10 % et est tombée à 1,8 million d'habitants, en raison d'un faible taux de natalité et d'une émigration importante[13]. Les jeunes instruits quittent souvent le pays à cause du manque de débouchés économiques et de perspectives d'emploi, de l'inefficacité des systèmes institutionnels, de la corruption, de la pollution généralisée et de l'inadéquation des

---

[1] https://databank.worldbank.org/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=MKD (en anglais)
[2] https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/MKD (en anglais)
[3] https://www.ceicdata.com/en/indicator/macedonia/labour-productivity-growth (consulté le 3/4/2025, en anglais) et analyse du contexte national
[4] Ressources et transformation verte dans les pays candidats et candidats potentiels – Explication des statistiques (europa.eu, en anglais).
[5] Commission de régulation de l'énergie, 2023.
[6] https://www.worldbank.org/en/country/northmacedonia/overview#3 (consulté le 17/1/2025, en anglais)
[7] Bureau de statistique de l'État – Données de Laaken.
[8] Eurostat, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Enlargement_countries_-_statistics_on_living_conditions&oldid=638507 (en anglais)
[9] https://www.worldbank.org/en/country/northmacedonia/overview#3 (consulté le 3/4/2025, en anglais)
[10] Enquête menée par l'OSCE sur la violence à l'égard des femmes (2018), en anglais : https://www.osce.org/files/f/documents/9/2/413237_0.pdf.
[11] Rapport de pays, BTI 2024.
[12] Analyse relative à l'application du principe de ne laisser personne de côté réalisée en 2024.
[13] Rapport de pays, BTI 2024.

soins de santé[14]. Le déséquilibre entre les zones urbaines et rurales aggrave encore les inégalités du fait de la mauvaise qualité des routes et des infrastructures et de l'accès restreint à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, aux pensions et à d'autres services. De nombreuses autorités locales sont confrontées à une pénurie de ressources financières et de personnel qualifié.

5. La République de Macédoine du Nord est très vulnérable aux changements climatiques à l'échelle mondiale, qui exacerbent la pénurie d'eau, contribuent à la perte de récoltes et à l'insécurité alimentaire, et menacent la biodiversité, la santé humaine et le patrimoine culturel. Les changements climatiques et les risques naturels mettent également en péril la sécurité publique et les infrastructures. Le pays a besoin d'aide pour renforcer la gestion des risques de catastrophe et prévenir une dégradation encore plus grave de l'environnement.

6. La République de Macédoine du Nord est pleinement attachée au Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Stratégie nationale de développement pour 2024-2044 affiche trois objectifs principaux : renforcer la compétitivité grâce à un écosystème fonctionnel et innovant ; améliorer les compétences, les connaissances, l'inclusion et la résilience des citoyens ; réformer les modèles de gouvernance pour garantir davantage d'ouverture, de résilience et de responsabilité. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers six domaines prioritaires, chacun aligné sur un ou plusieurs objectifs de développement durable[15].

7. La République de Macédoine du Nord a réalisé des progrès notables dans l'amélioration de l'infrastructure numérique et la promotion d'une économie numérique dynamique. La capitale, Skopje, est devenue un véritable pôle de développement pour les start-ups et l'innovation technologique, ce qui témoigne de l'engagement du pays en faveur de la préparation au numérique. Toutefois, des difficultés persistent, notamment en ce qui concerne l'habileté numérique et le degré inégal de numérisation des services publics. Si 80 % de la population est connectée à Internet, seuls 32 % possèdent des compétences numériques de base, ce qui met en évidence d'importantes disparités. Un grand nombre de municipalités n'ont pas l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre des solutions numériques efficaces[16].

Principales réalisations du PNUD en République de Macédoine du Nord

8. Conformément à son plan stratégique 2022-2025, le PNUD a prêté son concours à l'élaboration de stratégies nationales majeures, notamment la Stratégie nationale de développement et la Stratégie nationale pour la jeunesse, ainsi que le Programme de développement local durable et de décentralisation pour 2021-2026, en veillant à ce que ceux-ci correspondent aux objectifs de développement durable et au processus d'intégration à l'Union européenne. L'innovation stratégique a été renforcée par le recours à la prospective, à la pensée systémique et aux processus participatifs dans l'élaboration des stratégies nationales de développement et des plans de développement local intégré.

9. Le PNUD a appuyé la modernisation et la transparence des systèmes financiers nationaux et locaux, contribuant ainsi à la formulation et à l'adoption de la Stratégie 2023-2027 sur la formalisation de l'économie informelle. Son action visant à renforcer les gouvernements autonomes locaux a permis d'améliorer la transparence,

[14] Parker, K. *et al.*, *Reflections on the Emigration Aspirations of Young, Educated People in Small Balkan Countries: A Qualitative Analysis of Reasons to Leave or Stay in North Macedonia*. Central and Eastern European Migration Review, vol. 11, nº 1, 2022, p. 65 à 84 (en anglais).

[15] Annexe III de l'analyse commune de pays.

[16] Évaluation de l'écart numérique pour la Macédoine du Nord par le PNUD, 19 février 2024 (en anglais).

la prestation de services et la coopération intercommunale. Il a également facilité la mise en place d'une carte des investisseurs contribuant aux objectifs de développement durable et a finalisé le tout premier audit et rapport sur la taxe pour les objectifs de développement durable (Tax4SDG), alignant les flux financiers sur les priorités du développement durable.

10. Le partenariat de longue date entre le PNUD et le Ministère de la politique sociale, de la démographie et de la jeunesse a permis d'introduire de nouvelles politiques, réglementations et programmes, notamment dans les secteurs de l'économie des services à la personne et des entreprises sociales. Ces mesures ont permis d'améliorer l'accès et la qualité des services sociaux pour les populations vulnérables. Par l'intermédiaire de programmes en matière d'économie des services à la personne, le PNUD a contribué à accroître les perspectives d'emploi, créant un total de 1 882 emplois, dont 313 à temps plein et 1 569 à temps partiel ; 86 % d'entre eux étaient occupés par des femmes.

11. La coopération du PNUD avec la société civile a favorisé la collaboration entre les différentes parties prenantes et les processus participatifs. La communication avec la communauté rom, notamment dans le cadre de mentorats et de partenariats avec des organisations de la société civile (OSC), a fait ses preuves pour améliorer l'employabilité des Roms.

12. Le PNUD a œuvré au renforcement des capacités institutionnelles afin d'aider le pays à respecter ses engagements internationaux, notamment l'élaboration de quatre communications nationales, la présentation de trois rapports biennaux au titre de la transparence à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'élaboration de contributions déterminées au niveau national améliorées. Il a également prêté son concours à l'amélioration des capacités de surveillance du climat et de communication de l'information. Le mécanisme de financement vert, cofinancé par le Fonds pour les objectifs de développement durable et le Gouvernement, a attiré des financements parallèles de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à hauteur de 46 millions d'euros. Il s'agit d'un résultat historique dans la collaboration du PNUD, du Gouvernement et d'autres entités des Nations Unies visant à attirer des financements stratégiques en faveur d'un développement durable et à faibles émissions.

13. L'appui du PNUD à la lutte contre la pollution de l'air et à la promotion de l'efficacité énergétique a contribué à produire des preuves scientifiques et à sensibiliser le public. Le soutien à la réduction des risques de catastrophe a permis de renforcer la prévention des inondations, la coopération intercommunale et abouti à la création du réseau Resilient Polog.

14. Dans le cadre de la récente évaluation indépendante du programme de pays, il a été recommandé de conserver une approche holistique de la gouvernance qui donne du pouvoir aux institutions et aux détenteurs de droits, de renforcer la mise en œuvre nationale du Programme vert pour les Balkans occidentaux et de continuer d'aider les gouvernements autonomes locaux et d'œuvrer à la décentralisation fiscale.

Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

15. Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de poursuivre quatre priorités stratégiques dans le cadre du prochain Plan-cadre de coopération. Ces priorités ont été définies à l'issue de consultations approfondies avec le Gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux.

16. L'objectif du Plan-cadre de coopération est aligné sur la stratégie nationale de développement et s'articule autour de quatre priorités stratégiques : un développement

social et humain inclusif ; une économie durable et un emploi décent ; une société et des écosystèmes résilients et verts ; l'état de droit et la bonne gouvernance. Le programme de pays du PNUD contribuera à ces quatre priorités en tirant parti de l'avantage comparatif du PNUD et de ses partenariats de longue date avec les entités des Nations Unies et les donateurs.

17. Le PNUD collabore avec divers entités, fonds et programmes des Nations Unies afin de favoriser des changements concrets pour concrétiser les réalisations escomptées grâce à des efforts concertés. Des partenariats solides contribuent à garantir l'intégration des principales priorités de développement dans les stratégies nationales et leur mise en œuvre effective. Le PNUD utilisera les ressources des donateurs comme financement catalytique pour attirer les institutions financières internationales (IFI) et les investissements du secteur privé et ainsi accroître l'impact. Ces efforts conjoints permettront de renforcer la coordination, de maximiser l'expertise et d'aligner les initiatives sur les priorités nationales afin d'obtenir des résultats significatifs et durables.

18. Le PNUD continuera de favoriser la mobilisation des municipalités, du secteur privé, des universités et des OSC afin de promouvoir plus largement les approches innovantes, d'accroître la sensibilisation pour une mobilisation plus profonde, de stimuler les investissements du secteur privé et de renforcer les engagements municipaux en faveur de services sociaux décentralisés et accessibles.

19. Le PNUD utilisera les dispositifs du Plan-cadre de coopération existants, tels que les groupes de résultats pour les réalisations escomptées, afin de coordonner la programmation, d'élaborer des projets conjoints pour mobiliser des fonds et de mener des campagnes de sensibilisation communes en vue de susciter des investissements dans la protection de l'environnement, la réduction des risques de catastrophe et le contrôle des armes légères et de petit calibre.

Avantage comparatif du PNUD

20. Le PNUD, qui est la plus grande entité des Nations Unies dans le pays, a de solides antécédents en matière de coopération avec le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord. Il dispose d'un avantage comparatif significatif dans l'appui à la gouvernance démocratique par la mise en place d'institutions et la promotion d'un développement inclusif. L'alignement de ses programmes sur le cadre de la stratégie nationale de développement et les relations étroites qu'il entretient avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux lui permettent d'assurer une coordination efficace entre les secteurs et les portefeuilles. Ses solutions innovantes – telles que les plateformes de gouvernance numérique – contribuent à rationaliser les processus de gouvernance pour une croissance durable et inclusive.

21. La connaissance approfondie du contexte local qu'apporte le PNUD, combinée à une excellente compréhension des tendances mondiales et régionales en matière de développement, permet des interventions sur mesure qui favorisent la transparence, la responsabilité et l'inclusion dans les processus de prise de décision. L'accent mis sur le renforcement des capacités contribue à la consolidation des institutions et à des réformes démocratiques plus larges dans l'ensemble du pays, tout en faisant avancer les objectifs fixés dans le cadre du programme de réforme et en facilitant les transitions numérique et verte.

22. Le PNUD est bien positionné et reconnu comme un acteur clé pour faire avancer le programme environnemental. Il possède une solide expérience de la coopération avec le pays pour accéder aux financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), du Fonds vert pour le climat (FVC), des fonds d'affectation spéciale multilatéraux, de l'Union européenne et des pays donateurs bilatéraux, notamment la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la République de Corée. La valeur ajoutée

du PNUD dans ce domaine réside dans sa capacité à fournir un appui pluridimensionnel, qui comprend l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'accès au financement, le renforcement des capacités et la sensibilisation.

23. Fort de son expérience, le PNUD continuera d'avoir recours aux mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire pour faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques liées à l'adhésion à l'Union européenne. Il maintiendra également sa coopération avec le programme des Volontaires des Nations Unies, en mettant l'accent sur le volontariat national.

II. Priorités du programme et partenariats

24. L'objectif global du programme de pays du PNUD, fondé sur la théorie du changement générale, est d'aider le Gouvernement à créer les conditions pour que les institutions puissent fournir des services de développement durable et que l'économie permette d'attirer et absorber des investissements, de créer des emplois et de réduire l'émigration. En mettant l'accent sur le fait de ne laisser personne de côté, le programme de pays contribuera à toutes les priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération en tirant parti des avantages comparatifs du PNUD et de ses partenariats de longue date. Le PNUD, en République de Macédoine du Nord, continuera à échanger de manière proactive avec l'Union européenne et le Gouvernement afin de soutenir et d'entretenir les partenariats centraux existants. Le bureau de pays renforcera et approfondira ses partenariats avec les principaux donateurs bilatéraux, notamment la Suède, la Suisse, la Slovaquie, l'Autriche et le Royaume-Uni. Compte tenu des résultats positifs obtenus avec la BERD dans le cadre du programme du mécanisme de financement vert, qui a attiré 46 millions d'euros de financement mixte, de nouveaux partenariats avec des IFI sont à l'étude. Ces nouveaux partenariats viseront à promouvoir les énergies renouvelables, à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et à encourager l'agriculture durable.

25. Dans le cadre de la priorité stratégique 1 (développement social et humain inclusif), le PNUD renforcera les cadres politiques afin d'améliorer le système de protection sociale, garantira l'accès à une gamme de nouveaux services sociaux et services d'appui, accessibles et abordables, promouvra des réformes politiques et améliorera la capacité des détenteurs de droits à participer de manière significative aux processus d'élaboration des politiques. Le PNUD appuiera les réformes qui favorisent une approche familiale dans la conception et la fourniture des services, en mettant l'accent sur la fourniture de services intégrés à l'échelle nationale. Il favorisera également un environnement propice à l'introduction de nouveaux modèles de prestation de services dans l'économie des services à la personne, en mobilisant le secteur privé.

26. Le PNUD insistera sur le développement des compétences et la préparation de la main-d'œuvre dans le secteur des services à la personne, notamment au moyen de l'acquisition de compétences et de la prestation de formations vertes et basées sur la nature. Il prêtera son concours à l'élaboration de programmes de formation par l'intermédiaire des OSC afin d'améliorer la prestation de services et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Le PNUD continuera à élaborer des normes professionnelles pour les nouveaux services à la personne et services d'assistance, à promouvoir la professionnalisation dans le secteur des services à la personne et à encourager une approche fondée sur la famille afin de réduire le volume des soins à domicile non rémunérés et de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités en matière de soins au sein des foyers. Des réformes de l'éducation axées sur l'emploi viendront compléter une législation qui reconnaît l'apprentissage antérieur et l'expérience professionnelle. La validation de l'apprentissage non formel et informel

peut créer des voies permettant aux travailleurs de faire reconnaître officiellement leurs compétences professionnelles, ce qui améliore leur mobilité sur le marché du travail et leurs perspectives d'emploi.

27. Un appui de fond et des conseils techniques seront fournis pour la conception, le pilotage et la mise en œuvre de mesures visant à combler les lacunes du système de protection sociale. Ces efforts se concentreront sur l'amélioration de la prestation de services en matière de soins et d'assistance et de la réadaptation axée sur le travail ainsi que sur le renforcement des mécanismes d'activation et de placement pour l'emploi des groupes vulnérables. Le PNUD mettra l'accent sur la mise en œuvre des recommandations relatives à la réduction des risques de catastrophe axée sur le handicap afin d'accroître la résilience des populations vulnérables aux risques naturels et humains, aux catastrophes et aux chocs. Des outils numériques et des technologies d'assistance seront développés pour favoriser l'accessibilité et la mise en place des services, en veillant à ce que les mécanismes de retour d'information soient utilisés pour améliorer la qualité de ces derniers.

28. Le PNUD aidera le Ministère de la politique sociale, de la démographie et de la jeunesse à élargir le registre des prestataires de services sociaux et à apporter des services de soins à domicile à un plus grand nombre de personnes dans tout le pays. Au niveau local, le PNUD aidera les municipalités à concevoir et à fournir des services de proximité et des services à domicile dans le cadre d'une approche axée sur l'humain et une réflexion conceptuelle. Le PNUD travaillera également avec le Ministère et l'Agence pour l'emploi afin d'élargir le vivier d'aidants certifiés.

29. Dans le cadre de la priorité stratégique 2 (économie durable et travail décent), le PNUD soutiendra le développement des capacités des institutions nationales afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, à l'inadéquation des compétences et aux problèmes de mobilité de la main-d'œuvre qui nuisent à la productivité et à la compétitivité économique. Il encouragera une meilleure intégration des personnes en situation de handicap sur le marché du travail et favorisera l'intégration socioéconomique des Roms et s'attachera à améliorer les services de mentorat et le transfert de connaissances pour permettre une transition juste, verte et numérique des PME.

30. Dans le cadre de l'initiative des Nations Unies, le PNUD prêtera son concours à la numérisation des services et à l'élaboration d'un cadre législatif complet en matière de travail. Il travaillera en étroite collaboration avec l'Agence pour l'emploi pour mettre en place des institutions plus résilientes et plus réactives, capables d'agir pour une croissance économique verte et de soutenir le développement de modèles d'apprentissage tout au long de la vie qui améliorent l'employabilité grâce à des mesures actives du marché du travail. Cela passera notamment par de nouveaux programmes d'enseignement et de formation professionnels et des possibilités d'emploi à temps partiel, en particulier dans les services sociaux, pour les organisations non publiques.

31. Le PNUD mettra en œuvre des programmes systématiques, complets et axés sur les citoyens pour contrer les effets de l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée, des pénuries de main-d'œuvre et de l'inadéquation des compétences sur les marchés du travail locaux, et exploitera l'impact positif de l'intégration de la main-d'œuvre dans le marché régional commun et le marché unique de l'Union européenne. Il poursuivra les mesures d'activation de la Garantie pour la jeunesse afin de favoriser une transition en douceur de l'école au travail et d'aider les jeunes NEET vulnérables à s'intégrer au marché du travail.

32. Le PNUD appuiera les efforts visant à recenser et à éliminer les obstacles contribuant aux disparités entre les femmes et les hommes dans l'éducation et l'emploi dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des

mathématiques et des technologies de l'informatique et des communications. Il élargira également les possibilités d'entrepreneuriat et de perfectionnement dans le domaine du numérique pour les femmes et les filles, y compris celles issues de groupes marginalisés.

33. Dans les domaines prioritaires 1 et 2, le PNUD collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans les domaines de l'éducation des adultes, de l'économie des services à la personne, de la protection sociale et des programmes pour la jeunesse, en partenariat avec l'Agence pour l'emploi, le Ministère de l'éducation et des sciences et le Ministère de l'économie et du travail.

34. Dans le cadre de la priorité stratégique 3 (société et écosystèmes résilients et verts), le PNUD contribuera à la conformité vis-à-vis des exigences en matière de communication de l'information et de transparence au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris par l'intermédiaire de l'élaboration des communications nationales, des rapports biennaux au titre de la transparence et des contributions déterminées au niveau national. Il soutiendra également l'intégration de la planification de l'adaptation dans les plans nationaux et sectoriels et l'élaboration du plan national d'adaptation en renforçant les capacités institutionnelles en matière de communication de l'information et de transparence. Ces efforts garantiront également la conformité avec les politiques de l'Union européenne à cet égard et les obligations du pays.

35. Le PNUD appuiera la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, qui font partie des priorités des stratégies et plans nationaux, en mettant l'accent sur l'accès au financement des énergies renouvelables et des solutions énergétiques pour les PME et les foyers par l'intermédiaire du mécanisme de financement vert. Les secteurs vulnérables, à savoir les transports, l'agriculture, les ressources en eau, la foresterie et le patrimoine culturel, bénéficieront également de mesures visant à favoriser l'adaptation.

36. Le PNUD prêtera son concours à la réforme des systèmes nationaux de gestion des crises et des risques de catastrophe et renforcera la coordination entre les donateurs et les parties prenantes. Il contribuera également au renforcement de la résilience urbaine et rurale en promouvant une prévention des risques de catastrophe fondée sur les écosystèmes. Compte tenu des effets disproportionnés des catastrophes sur les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes et les enfants, le PNUD encouragera des approches inclusives en intégrant les besoins des groupes vulnérables dans les plans de sauvetage et de protection locaux et sectoriels.

37. Le PNUD aidera à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à réduire l'impact négatif de l'activité humaine sur l'air, l'eau et la terre, participera au renforcement des capacités des parties prenantes et œuvrera en faveur de politiques respectueuses de l'égalité des genres qui promeuvent la circularité et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Reconnaissant que l'exclusion sociale et la vulnérabilité économique, y compris les pressions inflationnistes attendues par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, peuvent engendrer une utilisation non durable des ressources, le PNUD travaillera avec les communautés confrontées à la pauvreté et à la précarité énergétique. Un soutien sera fourni pour atteindre les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal grâce à une meilleure gestion de la biodiversité et des zones protégées, à un tourisme durable, à des solutions fondées sur la nature qui tiennent compte du lien nature-climat-économie, et à une utilisation durable de l'eau qui contribue à la résilience sociale, environnementale et économique.

38. Le PNUD coopérera avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) sur la

protection de l'environnement, la biodiversité et la gestion transfrontalière des ressources en eau. Il favorisera également une plus grande coopération transfrontalière dans le bassin du lac Prespa en appuyant le plan d'action stratégique transfrontalier révisé du parc du lac Prespa et la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour le bassin du fleuve Drin afin de permettre une gestion intégrée des ressources naturelles.

39. Le PNUD continuera à travailler avec les gouvernements locaux et les organisations de la société civile pour améliorer la qualité de l'air, en particulier dans les zones urbaines. Il mettra en œuvre une série de mesures incluses dans les plans municipaux pour la qualité de l'air afin de réduire les émissions provenant du chauffage des bâtiments publics, des transports, de l'industrie, de la construction et de l'incinération des déchets à l'air libre.

40. Le PNUD s'attachera à réduire la pollution des sols et de l'eau et aidera à mettre en place de dépenses d'équipement dans les systèmes municipaux de gestion des eaux usées et des déchets solides, ainsi que l'amélioration des pratiques agricoles et touristiques dans la région du lac Prespa. Des projets pilotes et démonstrations innovants mettront en avant des approches d'économie circulaire pour divers flux de déchets, en particulier les déchets de construction et de démolition et les déchets biodégradables. Une grande partie de ces mesures seront mises en œuvre en coopération des OSC dans le cadre du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, portant sur les changements climatiques, la biodiversité, la protection de la nature et les polluants organiques persistants.

41. Dans le cadre de la priorité stratégique 4 (état de droit et bonne gouvernance), le PNUD accompagnera la mise en œuvre des priorités nationales à long terme établies dans la stratégie nationale de développement, notamment en ce qui concerne la mise en place et le fonctionnement de son cadre de suivi. Il communiquera sur la carte des investisseurs contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable, en expliquant l'objectif, la fonction et la valeur de celle-ci pour les parties prenantes s'agissant d'aligner les investissements sur les priorités de développement nationales et mondiales.

42. Le PNUD encouragera des initiatives ciblées visant à renforcer l'autonomie locale et la décentralisation fiscale. Il prévoit notamment de soutenir la réforme du système de gestion des finances publiques afin de garantir une plus grande transparence et plus d'efficacité, la réforme du système d'autonomie locale et des mécanismes de suivi, ainsi que la promotion de la coopération intercommunale.

43. Le PNUD agira en faveur de l'innovation et de la transformation numérique, y compris les mesures de cybersécurité. Il participera au renforcement des capacités institutionnelles et à la mise en œuvre de réformes d'orientation globales au niveau central afin d'améliorer l'efficacité de la gouvernance et de favoriser les processus de prise de décision dans l'ensemble des entités gouvernementales.

44. Le PNUD continuera à donner la priorité aux mesures de lutte contre la corruption en coopération avec des institutions nationales telles que le Bureau de l'audit de l'État, le Bureau du Vice-Premier Ministre chargé de la bonne gouvernance, le Ministère de la transformation numérique, la Commission d'État pour la prévention de la corruption et le Bureau des marchés publics. Au niveau municipal, il travaillera avec les conseils municipaux pour lutter contre la corruption et améliorer la transparence en renforçant la participation des citoyens et en promouvant la transformation numérique, ce qui contribuera à un développement local et régional durable et équilibré et améliorera la qualité de vie de tous les citoyens et de toutes les citoyennes.

45. Le PNUD aidera à réformer l'administration publique via la professionnalisation de la fonction publique et l'instauration d'un système fondé sur le mérite. Il tâchera également d'accroître la transparence et la responsabilité effective des institutions et de promouvoir la création de banques de données et d'infrastructures de données afin d'améliorer l'élaboration des politiques. Il encouragera le passage au numérique des services et de l'administration publics, renforcera l'interopérabilité entre les institutions et favorisera la participation de toutes et tous à la conception des outils numériques. Des campagnes de sensibilisation du public et des stratégies visant à changer les comportements accompagneront le déploiement de ces services. Le PNUD pilotera également la planification locale intégrée et concevra de nouveaux modèles de collaboration entre les unités d'administration locale autonome, les organisations de la société civile et le secteur privé.

46. Mettant l'accent sur le renforcement des capacités des OSC, le PNUD mobilisera les femmes pour recenser et promouvoir de projets de haute qualité qui répondent à leurs besoins spécifiques (notamment afin d'améliorer le contrôle des politiques locales, des budgets-programmes de développement). Il continuera à promouvoir des mécanismes à dimension humaine, tels que les forums communautaires, qui favorisent la participation active des femmes à la prise de décision au niveau local.

47. Le PNUD prêtera son concours à la prévention de la criminalité et à la justice pénale (y compris la justice environnementale) par le renforcement des capacités nationales de prévention de la criminalité et de lutte contre celle-ci, notamment la possession illicite, l'utilisation abusive et le trafic d'armes à feu. Un appui sera apporté pour renforcer les institutions chargées de l'application de la loi et garantir l'alignement sur les normes internationales et les obligations en matière de droits humains et d'environnement.

48. Le PNUD poursuivra son partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la CEE et la BERD dans le cadre du mécanisme de financement vert et travaillera en étroite collaboration avec le FNUAP et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) concernant la participation des jeunes aux processus de consolidation de la paix dans l'ensemble de la région des Balkans occidentaux.

III. Administration du programme et gestion des risques

49. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

50. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

51. La gestion du programme comprendra la formulation, la mise en œuvre, le suivi, la communication de l'information et le partage des coûts. Le Secrétariat général du

Gouvernement assurera la coordination avec les autorités nationales et infranationales en tant que partenaires de réalisation. Le contrôle sera assuré par le Comité directeur du Plan-cadre de coopération, avec le soutien des groupes de résultats et des comités de projet. Le PNUD participera aux mécanismes de coordination entre le Gouvernement et les Nations Unies. Des conseils de projet seront mis en place et fonctionneront conformément aux normes sociales et environnementales et au mécanisme de responsabilité.

52. Le PNUD fournira des services d'appui à la mise en œuvre lorsque le Gouvernement le demandera et recherchera des engagements contractuels innovants avec les parties responsables, par exemple des paiements fondés sur les performances et des prix de l'innovation, en plus de petites subventions.

53. Les risques pour la coopération au titre des programmes sont décrits dans la théorie du changement et comprennent l'émergence de nouvelles priorités gouvernementales, des tendances économiques et commerciales mondiales défavorables et le besoin de capacités nouvelles et diverses au sein du Gouvernement pour relever les défis liés à l'adhésion à l'Union européenne et à un programme de développement en constante évolution. Le PNUD utilisera des outils de prospective et d'analyse pour cartographier les principaux facteurs concernés, anticiper les scénarios possibles et identifier les mesures d'atténuation requises, en adaptant les interventions si nécessaire.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

54. Le système de contrôle dynamique existant au bureau de pays permettra de suivre les progrès et de mesurer les résultats pour une prise de décision éclairée. Les outils numériques, associés à un cadre de suivi structuré, faciliteront la collecte, l'analyse et la communication de données normalisées, garantissant l'alignement des projets et des portefeuilles sur les principales priorités stratégiques, les réalisations du Plan-cadre de coopération et les produits du programme de pays et renforçant la responsabilité à tous les niveaux.

55. Le plan d'évaluation 2026-2030 est stratégiquement aligné sur les objectifs programmatiques et les priorités nationales de développement, et est pleinement conforme aux exigences de la politique d'évaluation du PNUD, visant à équilibrer le besoin de responsabilité effective avec les perspectives d'apprentissage et d'amélioration.

56. Le PNUD aidera les institutions gouvernementales dans leurs activités de contrôle de l'exécution et d'évaluation ainsi que dans la numérisation, l'amélioration de la gestion des données et l'amélioration des rapports sur les objectifs de développement durable et les cibles de la stratégie de développement nationale.

Annexe A

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

NATIONAL PRIORITY/GOAL: *Inclusive and Efficient Social Protection and Social Security System*				
COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #1: By 2030, all people in the Republic of North Macedonia, particularly vulnerable groups, women and girls, benefit from equitable, accessible, and high-quality health and education services, and preventative and responsive social protection and protection services.				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: *Outcome 2: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development.*				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS** ***(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS/PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)**
Indicator 1.1: HDI *Baseline (2022): 0.765* *Target (2030): 0.800*	*Human Development Report, annually*	**Output 1. 1**: Education sector institutions and providers have improved capacities, policies, and resources for the delivery of high-quality, inclusive, equitable, and accessible education results for all, particularly vulnerable and marginalized groups, towards improved education outcomes. **Indicators:** • *1.1.1:* Number of by-law and regulations developed to support the Government in providing adult primary and secondary education *Baseline (2024):0* *Target (2030):15* *Source, MES/UNDP reports, Annually* • *1.1.2:* Number of institutions supported to provide adults primary and secondary education *Baseline (2024):0* *Target (2030):50* *Source, MES/UNDP reports, Annually* **Output 1.2:** Social protection systems, institutions, and providers have improved capacities and adequate resources, underpinned by national policies and legislation, and improve targeting and coverage of benefits to	State Statistical Office (SSO), MES and its bodies, MSPDY Centres for Social Work, ESA and Centres for Employment UNICEF, WHO	**Regular**: $650,000 **Other:** $8,283,418

		increase availability, gender responsiveness, and accessibility of and demand for social protection services, particularly for the most vulnerable. **Indicators:** • *1.2.1:* Number of. policy papers/ services developed on inclusive social service delivery and monitoring *Baseline (2024):46* *Target (2030):56* *Source: MSPDY, UNDP reports, annually* • *1.2.2.:* Number of service providers created/supported to provide inclusive social services. *Baseline (2024):49* *Target (2030): 80* *Source: MSPDY database, UNDP reports; annually* • *1.2.3: Number of people access to inclusive basic social services. (SP IRRF)* *Baseline (2024):* *Total: 89,741* *Women: 46,998* *Men: 42,743* *Persons with disabilities (PwD): 7,089* *Target (2030):* *Total: 120,000* *Women: 62,000* *Men: 58,000* *PwD: 8,000* *Source: UNDP/Municipalities' reports; Annually*		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: ***In 2044, the Macedonian economy will be innovative, efficient, competitive, green, highly integrated into international trade and finance, and characterized by a developed entrepreneurial culture capable of creating sustainable economic development.***

COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP # 2: By 2030, all people in the Republic of North Macedonia, particularly vulnerable groups, women, and young people, benefit from a sustainable economy and decent work opportunities.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: *Outcome 2: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development;*

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicators: *2.1 Employment rate* *Baseline (2024): 45.8%* *Women:38.3%* *Men: 53.6%* *Youth 15-29: 35.5%* *Target (2030): 50%* *Women:42.5%* *Men: 57.5%* *Youth 15-29: 40.0%* *2.2 Indicator: Labor productivity* *Baseline (2024): 3.3%* *Target (2030): 3.5%*	• *SSO* • ***ILOSTAT***	**Output 2.1**: Capacities of national and sub-national institutions, social partners, and other stakeholders are improved and result in a more enabling environment that stimulates sustainable growth, increased productivity, formalization, and decent work in rural and urban areas, especially for groups in vulnerable situations. **Indicators:** • *2.1.1:* Number of jobs created with UNDP cooperation *a) full time* *Baseline (2024):* *Total:15,294* *Female: 5,814* *Male: 9,480* *Young (15-29 years): 5,227* *Roma: 1,520* *PWD: 322* ***Target (2030):*** *Total: 17,500* *Female: 7,000* *Male: 10,500* *Young (15-29 years): 6,500* *Roma: 2,000* *PWD: 400* *Source: ESA database, UNDP reports, annually* *b) part-time* ***Baseline (2024):*** *Total: 4,634*	ESA MEL, MSPDY UNFPA	**Regular:** $700,000 **Other:** $15,669,204

		Female: 3,876 *Male: 758* *Young (15-29 years): 1,506* *Roma: 240* *PwD: 30* ***Target (2030):*** *Total: 6,500* *Female: 5,400* *Male: 1,100* *Young (15-29 years): 1,950* *Roma: 325* *PWD: 65* *Source: ESA database, UNDP reports annually* • *2.1.2:* Number of people benefitting from employment activation and support services *Baseline (2024):* *Total: 18,517* *Female: 9,485* *Male: 9,032* *Young: 11,705* *Roma: 9,595* *PWD: 554* *Target (2030):* *Total: 26,500* *Female: 13,780* *Male: 12,720* *Young: 16,700* *Roma: 13,780* *PWD: 795* *Source: ESA database, UNDP reports, annually* • *2.1.3:* Number of SMEs created, formalized and supported with UNDP cooperation. *Baseline (2024):15,056* *Target (2030): 17.500* *Source: ESA database, UNDP reports, annually*		

		Output 2.2: Public and non-public organizations have improved capacities to deliver relevant, inclusive, and quality VET training, skills development, and lifelong learning that meet evolving labour market needs. **Indicators:** • *2.2.1:* Number of training programs and/or modules developed and certified. *Baseline (2024):35* *Target (2030):85* *Source: MES/AEC data base, UNDP reports; annually* • *2.2.2:* Number of beneficiaries having improved their skills and/or qualifications. *Baseline (2024):* *Total: 6,350* *Female: 3,981* *Male: 2,369* *Young: 1,526* *Roma: 220* *PWD: 74* *Target (2030):* *Total: 8,850* *Female: 5,231* *Male: 3,619* *Young: 2,151* *Roma: 845* *PWD: 149* *Source: ESA database, UNDP Reports; annually*		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: *Effective Protection of the Right to a Healthy Environment*

COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #3: By 2030, all people, particularly vulnerable groups, and ecosystems in the Republic of North Macedonia benefit from climate action, humanitarian and disaster risks reduction, and a healthy, clean, and sustainable environment.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: *Outcome 3: Resilience built to respond to systemic uncertainty and risk.*

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicators: *3.1. % of renewable energy in total production.* *Baseline: (2024): 31.45%* *Target: (2030): 38%* *3.2. GHG emission* *Baseline: (2019): 12.901 gg CO2 -eq* *Target: (2030):7,603 gg CO2 -eq* *Indicator 3.3: Inform Risk Index* *Baseline: (2025): 2.5* *Target: (2030): 2.3*	*Source: National Regulatory Commission reports.* *Source: UNFCCC* *DRMKC – INFORM (European Commission)*	**Output 3.1**: National and sub-national institutions, communities, and other stakeholders have enhanced capacities, and resources to effectively prepare for, adapt to, and mitigate climate change and disaster risks under enabling policies and frameworks **Indicators:** • *3.1.1:* Countries that have policy measures in place to enable the enhancement and/or implementation of Nationally Determined Contributions under the Paris Agreement (SP IRRF). *Baseline (2024): 4th National Communication, Enhanced Nationally Determined Contributions – NDC. Third Biennial Update Report - BUR* *Target (2030):5th National Communication, 1st and 2nd Biennial Transparency Report - BTR, National Adaptation Plan, NDC 3.0.* *Source: UNFCCC, UNDP projects, biannually* • *3.1.2: Share of private finance mobilized for improved air quality and energy transition* *Baseline (2024): $3 million* *Target (2030): $6 million* *Source, UNDP Project, annually*	Ministry of Environment and Physical Planning Ministry of Energy and Mineral Resources, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy, Ministry of Finance (MoF), IFI and private banks, Specialized Institutes, Local Governments, Academia, Chambers of Commerce, CSOs. UNEP, UNECE	**Regular:** $350,000 **Other:** $30,681,437

		Output 3.2: National and sub-national institutions, communities, and other stakeholders have improved, capacities and resources to tackle environmental pollution of the air, land, and water. **Indicators:** • *3.2.1: Number* of people directly benefiting from measures aimed at decreasing air pollution (disaggregated by sex and age) *Baseline (2024):* 750 *Female:*263 *Male:* 487 *Target (2030):* 27,130 *Female:*13,565 *Male:* 13,565 *Source, UNDP projects annually* • *3.2.2: %* of households connected to waste management system and wastewater treatment plants in the Prespa region. *Baseline (2024):66%* *Target (2030): 80%* *Source: UNDP projects, biannually* **Output 3.3**: National and sub-national institutions, communities, and other stakeholders have improved knowledge, capacities, resources underpinned by policy and regulatory frameworks to better protect and restore biodiversity and ecosystems and sustainably manage natural resources. **Indicators:** • *3.3.1: Number of gender-responsive financing instruments developed and implemented for biodiversity and nature protection, ensuring equitable access for women and marginalized groups* *Baseline (2024):* 0 *Target (2030): 4* *Source, UNDP project, annually, CBD country reports*		

		• *3.3.2: Number of people (gender/age disaggregated) supported to improve their sustainable practices in agriculture and tourism in Prespa* *Baseline (2024): 77* *Youth:31* *Women:31* *Men: 46* *Target (2030): 190* *Youth: 95* *Women:95* *Men: 95* *Source, UNDP projects, annually*		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: ***Transparent, Accountable and Efficient Public Sector; Strong Civil Society and Free and Independent Media; Zero Corruption, Legal Certainty, and Impartial Justice; Effective Protection of Fundamental Human Freedoms and Rights, and Protection of Communities.***

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INVOLVING UNDP #4: By 2030, all people in the Republic of North Macedonia, particularly vulnerable groups, benefit from and contribute towards effective, accountable, and inclusive governance and rule of law across all levels.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: *Outcome 2: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development;*

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicators: *4.1: Worldwide Governance Indicator* *Baseline (2023): (54)* *Target (2030): (60)* **Voice and accountability-53,62* **Political stability and absence of violence/terrorism 50,94* **Government effectiveness 49,53* **Regulatory quality 66,98* **Rule of law 50,00* **Control of corruption 43,87* *4.2: Open budget Index: (a) Public participation; (b) Budget oversight; (c) Transparency.*	• *World Bank (annually)* • *International Budget Partnership- bi-annually*	**Output 4.1**: National and local institutions and stakeholders have increased capacities for more inclusive, effective, accountable, evidence- and rights-based, and gender responsive governance contributing to the EU accession reforms. **Indicators:** • *4.1.1: Number of strategic and policy planning documents at national and local levels prepared through an inclusive process contributing to the EU accession reforms.* *Baseline (2024):138* *Target (2030): additional 100*	National Assembly, Office of the Deputy Prime Minister of the Government of the Republic of North Macedonia in charge of good governance, Ministry of Local Self-Government, MoF, MDT, Ministry of Interior, Ministry of Justice, MSPDY, SCPC, Bureau for Regional Development, SAO,	**Regular**: $350,000 **Other**: $11,967,605

Baseline (2023) *a) Public Participation:7* *b) Budget Oversight: 54* *c) Transparency: 35* *Target (2030)* *a) 10* *b) 56<* *c) 38*		*Source, UNDP Projects, Municipal annual reports, Unique National Electric Register of Regulations (ENER), websites of various institutions. Annually* • *4.1.2: Number of representatives from national and local institutions trained to strengthen their capacities for more effective, inclusive governance (including environmental governance).* *Baseline (2024): 2303 (women 43.5%)* *a) national: 186* *b) local: 2117* *Target (2030): additional 1500 (women at least 48%)* *a) national: 200* *b) local: 1300* *Source, UNDP Projects. annually* • *4.1.3: Number of municipalities offering entirely digital e-services and payment options for citizens.* *Baseline (2024): 23* *Target (2030): 81* *Source, UNDP Projects. LOGES e-services platform, municipal annual reports; annually* **Output 4.2:** Institutions, civil society, and other stakeholders have increased knowledge and capacities to strengthen the rule of law and improve access to people-centred justice, particularly for those most at risk	Association of Local Self -Government Units, Regional development centres Municipalities, Ombudsman's office, CSOs, Universities. UN Women, UNFPA, IOM, UNECE EBRD	

		Indicators: *4.2.1*. # of policies, guidelines, or strategies developed/adopted to improve access to justice and the rule of law. *Baseline (2024):5* *Target (2030): 10* *Source: National development Strategy, UNDP Project reports, annually* *4.2.2*. # of people at risk receiving legal information, advice, representation, or accessing justice through formal or informal mechanisms. Baseline (2024) 120 (women 53%) Target (2030):1500 (women at least 65%) *Source: Annual Report of the Ombudsman, UNDP Projects, annually* **Output 4.3*:*** Women, youth, and civil society groups have enhanced capacities to exercise their voice and leadership in decision-making and are supported by inclusive mechanisms that foster their political participation. **Indicators:** • *4.3.1: Number of women, CSOs and citizens using mechanisms and tools to participate in decision-making at national and local levels, with the focus on the furthest left behind.* *Baseline (2024):* *a) CSOs: 72* *b) Citizens: total -4358, women-2193, and youth: 58*		

		Target (2030): *a) CSOs: additional 45* *b) Citizens: additional total-5000, women-2000, youth-60* *Source, UNDP Project, annually*		